

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1670

présenté par

Mme Louwagie, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Nury, M. Sermier, Mme Levy, M. Descoeur,
Mme Duby-Muller, M. Viry, Mme Beauvais, M. Viala, M. Forissier et Mme Poletti

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.